

Sommaire

- Édito p. 1
- La labellisation p. 2
- Transport des vélos dans le train p. 3
- Réunion régionale p. 4
- Randonnées militantes p. 5
- De relais en relais p. 6
- Du côté des usagers p. 7
- Agenda p. 8

Édito

C'est fait ! L'Assemblée générale du 23 mars a adopté les nouveaux statuts de l'AF3V !*
Que faut-il en retenir ?

Nous avons tout d'abord corrigé un « malentendu » dans le nom même de notre association, qui est maintenant l'Association Française **pour le** développement des véloroutes et voies vertes, et non plus l'Association Française de développement des VVV...

Simple précision sémantique ? Voire...

Dans les années qui ont suivi sa création, l'AF3V s'était en effet comportée comme une association de développement des VVV, un peu comme une agence de développement, avec la professionnalisation de quelques-uns de ses dirigeants et l'embauche de plusieurs salariés.

Et, au final, de grosses désillusions et une grosse ardoise, réglée il y a seulement quelques années...

Un changement de cap a été opéré en 2003, avec une nouvelle équipe dirigeante et de nouveaux statuts précisant que les activités d'études ne pouvaient pas constituer la principale source de revenus de l'association. Mais le nom n'avait pas été changé, probablement pour faciliter la transition. Les choses sont maintenant plus claires !

En fait, le but principal de ces modifications de statuts était de distinguer deux catégories d'adhérents : les membres actifs d'une part, constitués des personnes physiques, utilisateurs des voies vertes, et de personnes morales, associations d'usagers des VVV ; et les membres associés d'autre part, constitués de toutes les personnes morales s'intéressant au développement des VVV, mais n'ayant pas la qualité d'associations d'usagers. Il s'agit principalement, des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, conseils généraux ou régionaux), des ODT, CDT, CRT (offices, comités régionaux ou départementaux du tourisme), voire de professionnels ou d'associations de professionnels du tourisme.

Il est désormais précisé que seuls les membres actifs ont une voix délibérative au sein de nos AG (pouvoir de voter les résolutions, d'élire les membres du CA, de se présenter au CA...) ; les membres associés ayant seulement une voix consultative.

Par le biais du règlement intérieur, la voie a été, par ailleurs, ouverte pour que les membres associés (qui perdent une partie de leurs droits antérieurs) puissent bénéficier, sous certaines conditions, d'une promotion de leurs activités via les différents supports de communication de l'AF3V (guide touristique, site internet).

Cette clause est de nature à nous permettre de répondre à nombre de demandes, exprimées par différentes structures (hébergeurs, loueurs, etc.) de pouvoir être référencées sur notre site.

L'Assemblée générale a évoqué les perspectives 2013 dont voici les principales : la mise en œuvre de la labellisation et la réédition (pour une diffusion début 2014) de notre Guide des VVV de France.

Ces deux chantiers vont mobiliser toute notre énergie : celle des salariés et du CA, mais aussi de tout notre réseau d'adhérents.

Nous avons besoin de pouvoir compter sur votre soutien et votre aide !!

Cyclamicalement.

Eric Brouwer, le président.

(*) après le comptage des présents et des membres actifs à jour de cotisation au 23 mars, le quorum a été atteint de justesse ! Il n'est donc pas nécessaire de convoquer une nouvelle AGE comme cela avait été envisagé

Préparation au voyage...

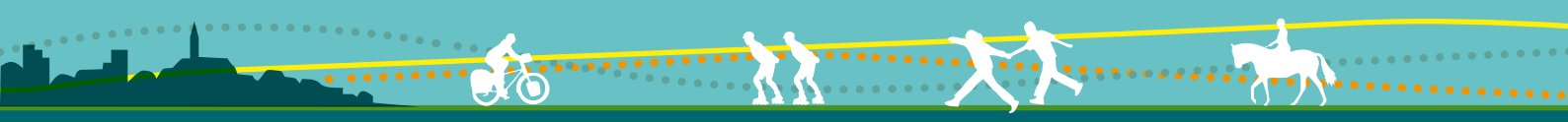
Le Guide des voies vertes et véloroutes de France

La saison commence et le stock s'épuise... Commandez vite si nous n'avez pas encore le guide qui recense toutes les voies vertes et véloroutes de France... il n'y en aura pas pour tout le monde...

Vous trouverez sur le site de l'AF3V le bon de commande et la liste des points de vente.

Prix spécial pour les délégations AF3V : 2 € le guide (par paquet de 20).





Les thèmes de l'Assemblée générale

La labellisation :

Des véloroutes et des voies vertes bientôt étoilées

La labellisation des véloroutes et des voies vertes, idée déjà plusieurs fois réfléchi par le passé à l'AF3V, est, désormais, au coeur d'un véritable projet pour notre fédération.

Labellisation ? Il s'agit de décerner un label ou plus précisément une note évaluant la qualité de chacun des itinéraires français ouverts au public, une note établie après une visite intégrale et minutieuse. Ces notes permettront ainsi de mieux visualiser les bonnes et les moins bonnes véloroutes et voies vertes.

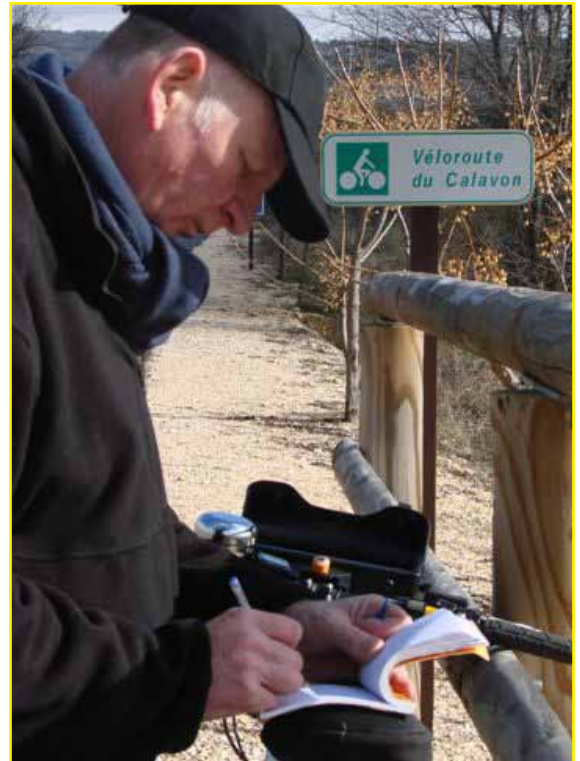
L'objectif est double : d'une part, améliorer encore la description des itinéraires que l'AF3V mène depuis 10 ans pour le grand public, et d'autre part, créer un outil d'analyse objectif fournissant des arguments et, disons-le, un moyen de pression supplémentaires auprès des aménageurs pour obtenir un réseau continu de véloroutes et de voies vertes de qualité.

Après l'étude du système de certification des véloroutes allemandes (ADFC) et celui, en projet, de standardisation du réseau Eurovelo (ECF), nous avons élaboré notre propre méthode, présentée lors de notre dernière AG, en nous appuyant sur les principales recommandations du cahier des charges du schéma national des véloroutes et des voies vertes.

Une quinzaine de critères, concernant la continuité, la sécurité, la qualité, la signalisation et l'agrément des itinéraires ont été retenus pour composer une note allant de zéro à cinq échelons, et ce, de manière un peu différente selon qu'elle s'applique à une véloroute ou à une voie verte.

En cours de finalisation et de test, le système de labellisation sera véritablement opérationnel début juin pour que les sillonneurs chargés de visiter les principaux itinéraires puissent profiter de l'été pour enrichir notre base de données en ligne et la toute prochaine édition de notre guide.

Frédéric Rollet Manus



Appel aux sillonneurs

Le soleil revient et vous avez un peu de temps ?

N'hésitez pas à participer à la labellisation des véloroutes et des voies vertes en devenant « sillonneur ».

Bien sûr, vos balades changeront un peu de nature - il faudra s'arrêter régulièrement pour cocher des cases sur une feuille d'enquête, écrire quelques commentaires et prendre parfois des photos - mais non seulement vous ferez œuvre utile, mais l'AF3V pourra dédommager certains de vos frais engagés.

Plus d'infos en nous contactant à l'adresse : sillonneurs@af3v.org

Raconter vos randos...

Pour les pages AF3V de la revue Vélocité de la Fub, Albert Cessieux attend vos récits de randonnées (militantes ou pas) sur les véloroutes et les voies vertes de France et d'Europe.

Contact : rhone-alpes@af3v.org

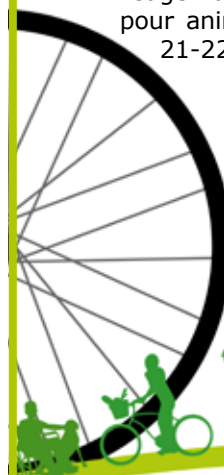
Journées Nationales des Voies Vertes 2013

Associations, délégations AF3V ou non...
Conseil régional ou départemental... Collectivités...
Offices de tourisme... Communautés de communes...

Envisagez dès maintenant votre manifestation pour animer votre voie verte les 14-15 ou 21-22 septembre 2013 !

Rendez-vous sur www.af3v.org

pour avoir tous les conseils pratiques, des idées, mais aussi pour vous inscrire et utiliser le kit de communication AF3V pour votre communication.





Transport des vélos non démontés dans les TGV, on avance... doucement



Que ce soit pour des déplacements quotidiens, une balade à la journée ou une randonnée itinérante, chacun a pu mesurer les difficultés rencontrées pour transporter son vélo non démonté ou pour accéder aux trains dans les gares. Pour ce qui est de la randonnée itinérante, le long des VVV par exemple, l'intermodalité train + vélo est une nécessité évidente. Or, depuis le début des années 2000, la SNCF remplace les rames TGV 1 niveau qui comportent un espace vélo par des rames Duplex qui n'en ont pas, et restait, jusque-là, sourde aux revendications des associations d'usagers dont l'AF3V.

Le 25 mars dernier, lors d'une réunion entre la SNCF et les associations, il a été annoncé par les responsables de la mission vélo de la SNCF que : « Le programme de rénovation des rames TGV Duplex (104 rames rénovées), à compter de 2016, prévoit d'intégrer des espaces pour deux vélos. A même échéance, SNCF a également commandé 40 duplex avec cet aménagement et 60 rames nouvelle génération (équipées également) ». Ce revirement n'est bien sûr pas étranger à la politique du gouvernement en matière de déplacements doux et en faveur du développement du tourisme à vélo, mais aussi à la lutte que mènent les associations de cyclistes, tant vers la SNCF que vers les ministères concernés (tourisme, transports).

Si cette annonce représente une avancée significative, elle l'est a minima : 2 vélos par rame, pas d'annonce sur l'accessibilité des trains... Il est donc nécessaire de continuer à agir. Les associations (AF3V, FFCT, FFUTAN, FNAUT, FUB, MDB) et le voyageur Blue Marble ont demandé à être reçu par le ministre du tourisme et par le Club des parlementaires pour le vélo.

Si depuis une dizaine d'années la SNCF « oublie » le vélo de ses trains TGV, cela s'accompagne aussi d'une carence des accès vélo aux trains dans les gares ainsi que d'une mauvaise volonté évidente de fournir des outils internet (voyage-sncf.com, ter-sncf.com...) intégrant la recherche d'itinéraire et la réservation avec vélo monté. Les adhérents de l'AF3V ont d'ailleurs été nombreux à réagir sur ces points lors de la présentation faite à l'assemblée générale du 23 mars ainsi que sur la liste de discussions, ce qui montre leur importance. Ces axes sont indissociables d'une offre véritable de prise en compte des vélos dans les TGV.

Mais la SNCF, lors de la même réunion de concertation, nous a assuré que nous serions associés à la définition de l'espace et au choix final. Alors, gardons espoir, soyons vigilants et déterminés pour faire aboutir une demande aussi nécessaire au développement et à l'utilisation des VVV.

Yves Pharipou, administrateur, représentant AF3V dans le domaine train+vélo

Charte des Voies ferrées et Voies vertes

France nature environnement (FNE) est une fédération qui regroupe 3000 associations françaises pour la protection de l'environnement. En prélude aux débats de notre AG, Michel Dubromel, vice-président, a tenu à venir présenter aux adhérents son rôle de pilote du réseau Transport et mobilité durables au sein de FNE, qui a été récemment missionnée par le ministère (Medde) pour mener une réflexion sur la réutilisation des anciennes voies ferrées de Réseau ferré de France (RFF). Il était accueilli par le président de l'AF3V qui s'est félicité que FNE s'associe à la démarche engagée par les signataires de la charte « Voies ferrées et voies vertes » signée en 2006 par cinq fédérations. Eric Brouwer a retracé l'historique de cette charte en la replaçant dans la nouvelle dynamique qui semble s'instaurer avec RFF.

A l'occasion de la signature de cette charte par la FNE, les représentants des signataires de 2006 (FNAUT, FFCT, FUB, FFUTAN et AF3V) étaient tous présents aux côtés de Michel Dubromel. Parmi eux, Monique Laizé, membre du Comité directeur de la Ffutun et Dominique Lamouller, président de la FFCT, qui nous ont fait l'amitié de leur présence pendant toute l'AG, ainsi que, Michel Anceau, membre du Comité directeur de la FUB et Jean-Marie Tisseuil, trésorier de la FNAUT.

Consulter la charte à la page «Partenariats associatifs» de notre site.





Réunion régionale

Mobilisation associative pour les véloroutes et les voies vertes du Languedoc-Roussillon



Le 16 mars 2013, les associations du réseau AF3V des cinq départements de la région Languedoc-Roussillon étaient réunies avec quelques associations « amies » à St-Christol (34), à l'initiative de Julien Savary, délégué régional AF3V.

Après un bilan des réalisations dans chaque département, elles ont approuvé le projet ambitieux de révision du schéma régional des VVV * et ont demandé au Conseil régional de l'adopter, en amplifiant son soutien financier aux maîtres d'ouvrage.

Elles ont enfin réclamé l'accélération des réalisations par les conseils généraux et la mise en place rapide d'un comité d'itinéraire pour la Viarhônga réunissant les trois régions et les douze départements concernés.

*voir le projet de la région Languedoc-roussillon sur le site : www.vvv-sud.org

Alain Michel

Le réseau AF3V s'agrandit !



L'association **Vel'Oxygène** de Reims rejoint l'AF3V et endosse deux responsabilités importantes au sein de notre réseau. Elle devient notre nouvelle Délégation Régionale Champagne-

Ardenne mais sera aussi Délégation Départementale pour la Marne !

Contact : champagne-ardenne@af3v.org

En Bretagne, nous accueillons chaleureusement l'association **Brest à pied et à vélo** - BAPAV - en tant que Relais Local AF3V qui recouvrira

Brest et les collectivités de sa communauté de communes, pour développer les voies vertes.



Contact : brest@af3v.org



L'association **Place au vélo Laval** rejoint l'AF3V et devient donc Relais Local AF3V à Laval, en attendant une probable désignation prochaine comme Délégation Départementale pour la Mayenne (désignation en cours par le CA de l'AF3V).

Contact : mayenne@af3v.org

Toulon Var Déplacements a été désignée Délégation Départementale AF3V pour le Var.



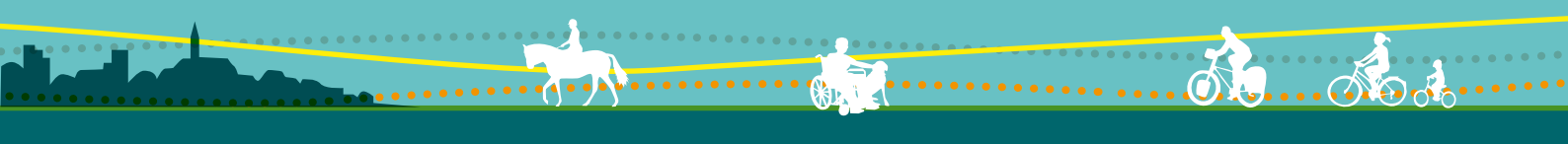
Cette association défend et encourage l'utilisation des moyens de déplacements écologiques, elle a le profil pour développer les voies vertes dans le Var.

Contact : var@af3v.org



Vélo sur Saône est la nouvelle Délégation Départementale de l'AF3V en Saône-et-Loire. Cette association agit déjà plus particulièrement dans la région de Chalon-sur-Saône pour «Bouger autrement».

Contact : saoneetloire@af3v.org



⋮ Randonnée militante

La croisière cycliste est en piste !

Sur l'Euroveloroute 6

Désignée sous le nom "De l'Atlantique à la mer Noire", la Véloroute des fleuves (EV6) n'est pas seulement la plus emblématique et la plus connue, aujourd'hui, des grandes liaisons cyclables transeuropéennes ; elle relie, en outre, dix pays de l'Union européenne ! Cette Véloroute des fleuves a pour avantage d'enchaîner les vallées fluviales. Ainsi, elle se trouve être la plus confortable, la plus grande public des 14 véloroutes tracées par la Fédération européenne des cyclistes (ECF).

De Vienne à Nantes

Sur les 2 222 km séparant Vienne (altitude 171m) de Nantes, elle n'impose qu'un modeste dénivelé positif. Venant d'Autriche, rien qu'un faux plat insignifiant jusqu'à Tuttlingen (altitude 645 m) près des sources du Danube, suivi d'une descente en roue libre - ou presque - jusqu'à l'estuaire de la Loire... et l'Atlantique en suivant d'abord le Rhin, le Doubs et la Saône. Son caractère familial, confortable, sécurisant - et surtout très touristique - permet d'y proposer une balade « à la carte », égrenant sans réelle difficulté logistique la vallée du Danube autrichien, la Bavière et la Forêt-Noire, le lac de Constance, la rive suisse du Rhin, l'Alsace, la Franche-Comté, la Bourgogne, pour finir par le fameux parcours de "La Loire à vélo", de Nevers à Nantes !

A 2 roues sur 2 222 km en 2 x 22 étapes, à la mi-2014

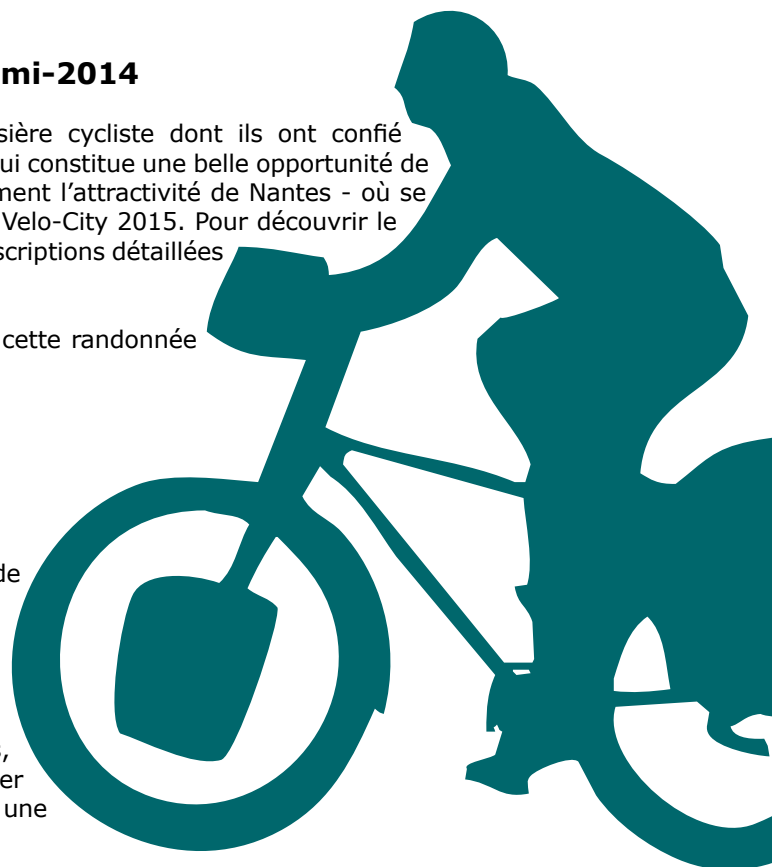
Nantes Métropole et l'ECF soutiennent ce projet de Croisière cycliste dont ils ont confié l'organisation à l'AF3V. Ils ont un intérêt commun à son succès qui constitue une belle opportunité de promouvoir l'ensemble du réseau Eurovelo et plus particulièrement l'attractivité de Nantes - où se croisent l'EV1 et l'EV6 - comme ville d'accueil de la conférence Velo-City 2015. Pour découvrir le parcours, le mieux est de s'appuyer sur la présentation et les descriptions détaillées qui figurent sur le site www.eurovelo6.org.

Les différentes étapes régionales et les dates probables de cette randonnée sont :

- Autriche du 30 mai au 5 juin
- Bavière du 6 au 13 juin
- Bade-Wurtemberg du 14 au 17 juin
- Suisse du 18 au 20 juin
- Alsace 21 et 22 juin
- Franche-Comté du 23 au 27 juin (avec une journée de repos)
- Bourgogne du 28 juin au 2 juillet
- Centre du 2 au 9 juillet
- Pays de la Loire du 10 au 14 juillet

Pour participer à cet évènement sur la Véloroute des fleuves, les membres de l'AF3V qui le souhaitent seront invités à organiser ou à prendre part aux randos "affluentes" qui les conduiront à une ou plusieurs étapes de la Croisière cycliste.

Jean-Pierre Jonchère



⋮ A noter !

Plus belle la voie 2013

Du mercredi 2 au mercredi 9 octobre

Rando sur ViaRhôna
de Vienne (38) à la plage Napoléon (13)

Pour tout renseignement et inscription :
paca@af3v.org

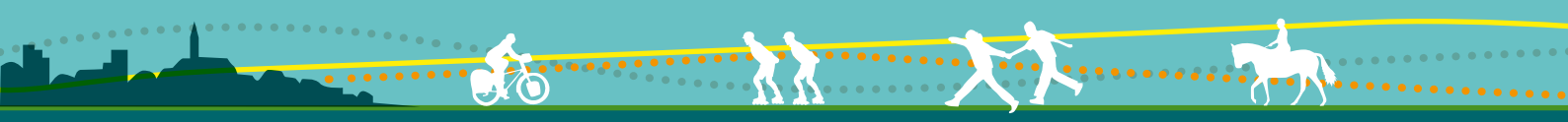
⋮ A noter !

Rando VVV-sud 2013

Du lundi 1er au vendredi 12 juillet

Randonnée pour la Véloroute du piémont pyrénéen (V81)
de l'Atlantique à la Méditerranée

Pour tout renseignement et inscription, voir site dédié : <http://toulousevelo.le-pic.org>



De Relais en Relais

Dans le Gévaudan

Les associations qui agissent pour les véloroutes et voies vertes (VVV) en Languedoc-Roussillon se sont réunies, le 16 mars dernier (voir en page 4). À cette occasion, Elisabeth Thyss, présidente de Voies Vertes en Gévaudan (VVG) a pu présenter les actions de son relais AF3V dans le département de la Lozère.

Alain Michel : Comment est née ton association et le projet de voie verte du Gévaudan ?

Élisabeth Thyss : VVG a été créée, en février 2011. Son président, Yves Koscielniak, lassé d'être frôlé par les voitures en allant travailler à vélo, s'était mis à rêver de voies vertes et avait lancé les bases du projet. Déterminé à le voir aboutir, le petit groupe, constitué dès le départ, a tenu, lorsqu'Yves a déménagé, à poursuivre son action. Nous nous sommes réorganisés et je suis devenue présidente de l'association qui rassemble désormais, sur le bassin de population de Marvejols, un peu plus de 100 adhérents, tous motivés pour un changement de mode de vie. Le projet est né du désir de se déplacer en sécurité à un rythme tranquille et à l'écart du trafic motorisé. Aussi, proposons-nous à nos élus cette « alternative verte » aux départementales 1 et 809, sur un itinéraire de 15 km reliant les communes de Montrodat, Marvejols, Chirac et Le Monastier.



limitrophes, conseillers généraux. Nous avons aussi rencontré une technicienne du département et Jean-Louis Pons, responsable de la Mission nationale des véloroutes et voies vertes.

AM : Cet itinéraire du Gévaudan s'inscrit-il dans les schémas régionaux et nationaux ?

ÉT : Oui, du Monastier à Marvejols, notre itinéraire fait partie de l'axe appelé « Nord-Lozère » dans le schéma régional, en cours de révision. Il rejoindra, au sud, le réseau national, en se connectant avec la V86 - Véloroute de la vallée du Lot, elle-même reliée en Lozère à la V70 de Palavas-les-Flots (34) à Cuffly dans le Cher sur l'eurovéloroute n°6. Nous savons que le projet a plus de chance d'aboutir en étant relié aux grands itinéraires voisins. Au nord, vers le Cantal, l'itinéraire Nord-Lozère (à la sortie de Marvejols) pourrait occuper une partie de l'emprise large de la RD 809 (ancienne nationale n°9) qui supporte un trafic nettement plus calme depuis qu'elle est doublée par l'A75 sans péage.

AM : Quelles infrastructures accueilleront cette voie verte ?

ÉT : C'est une question à laquelle il est difficile de répondre actuellement. Le tracé de cette voie verte n'est pas encore déterminé. Nous avons fait des repérages sur le terrain, sur les cartes. Nous avons réfléchi. Il est probable qu'en certains endroits, il faudra suivre le tracé de routes existantes. Mais c'est un bureau d'étude qui le déterminera. Ce que nous défendons c'est un itinéraire sécurisé qui sera le plus possible en site propre.



AM : Les élus et le public sont-ils conscients des enjeux de tels aménagements pour leur territoire ?

ÉT : Il n'y a pas encore de réalisations de VVV en Lozère, mais les projets semblent pris en considération par plusieurs collectivités, notamment par le Conseil général qui souhaite accentuer son effort sur le développement touristique du département. Entre la vallée du Lot et Aumont-Aubrac, la véloroute Nord-Lozère présente un intérêt évident pour le tourisme rural mais aussi pour les déplacements locaux notamment pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap qui sont nombreuses dans les institutions de la région.

AM : Et qui sera maître d'ouvrage du projet ?

ÉT : Pour le moment, nous ne le savons pas. Les communes et la Communauté de communes sont concernées : il s'agit de la vie quotidienne de leurs administrés et ne sont-elles pas les mieux placées pour déterminer le meilleur tracé ? Mais le Conseil général peut aussi être concerné puisqu'il veut développer le tourisme. En soulignant l'intérêt de relier notre projet à d'autres voies vertes du département nous rejoignons son projet.

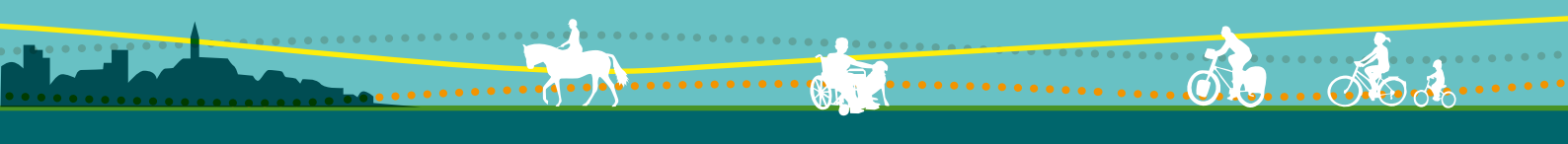
Les villages concernés ont témoigné leur bienveillance à notre égard, en nommant un ou deux membres de leur conseil municipal pour participer à notre travail et nous avons pu tenir une réunion dans chacune des quatre communes. Deux d'entre elles soutiennent fortement le projet et ont engagé des réflexions pour intégrer la voie verte sur leur territoire. Nous multiplions aussi les courriers vers d'autres acteurs : élus des communes

AM : VVG reste donc active pour faire la promotion des VVV en Gévaudan ?

ÉT : Absolument, nous avons le projet d'organiser une manifestation dans le cadre des prochaines Journées des voies vertes, et préparons l'édition d'une plaquette à destination du public. Nous envisageons aussi des démarches auprès des élus de la vallée du Lot et de l'Aubrac et l'envoi d'articles à la presse. Mais, nous avons aussi la volonté de continuer à animer la voie verte après sa réalisation. Les projets ne manquent pas : balades photographiques ou de découverte de la biodiversité, expositions, sorties nature pour les scolaires, enfin toute animation qui pourra créer une dynamique de lien social, humain et associatif.

Contact : gevaudan@af3v.org

Alain Michel



• Du côté des usagers

Jacques a dit : Je pars !

Jacques Cousin a quitté son poste de trésorier de l'AF3V en janvier ; il a tenu cependant à présenter notre rapport financier, lors de l'AG de mars au cours de laquelle un immense bravo lui a été adressé pour son remarquable travail. Ce natif de Menton laisse la place à la cavaillonnaise Sylvie Palpant qui assurait, jusqu'à présent, la charge de trésorière-adjointe. Mais gardons-nous de conclure à une propension des Méridionaux pour les règlements de comptes ! Devenu depuis longtemps parisien, Jacques fut, pendant 5 ans, l'un des piliers du bureau de l'AF3V et ne mâchait pas ses mots, lors de nos réunions composées d'administrateurs essentiellement cyclistes. Jacques est, en effet, un adepte de la glisse sur roulettes et dédaigne les Vélib'. « Trop lourd, ces engins, au moins 22 kg - grosso merdo ! » lance-t-il.

Jacques et Rollers & Coquillages

Jacques est président de l'association parisienne Rollers & Coquillages depuis février 2012. Cette association organise et encadre depuis 15 ans la randonnée des bulots. Tous les dimanches, une centaine de passionnés de bitume, membres actifs et bénévoles de l'association, permettent à des milliers de patineurs d'occuper les rues de Paris. Le 15 juin 2008, Rollers & Coquillages battait le record du monde du plus grand nombre de rollers en randonnée, homologué par le Guinness Book. Chapeau !

Vous retrouverez les activités de cette association et le parcours de la prochaine randonnée sur : www.rollers-coquillages.org

Jacques a dit : Je reviens !

Partenaire de l'AF3V, la FFRS (Fédération française de roller sports) regroupe tous les sports qui se pratiquent en patins à roulettes : vitesse, artistique, hockey, randonnée, etc. Elle vient de désigner pour la représenter à notre Conseil d'administration, l'un des trois élus à la Commission randonnée, un certain... Jacques Cousin, qui sera l'ambassadeur idéal pour revendiquer un bitume accessible

* Sur notre site AF3V : pour connaître les itinéraires accessibles aux rollers : Effectuez une recherche « multicritères », en choisissant « roller skating » dans la rubrique « Activité ».

Ouvrir le passage

En Lorraine, la véloroute Nord-Sud est un axe européen dans la continuité des aménagements allemands et luxembourgeois. Depuis 10 ans, l'association Lorraine3V agit pour qu'elle devienne une réalité. Le secteur le plus déterminant se situe entre Nancy et Metz, où 30 km tardent à se concrétiser.

Aussi, avec la perspective de la création d'une nouvelle communauté de communes en 2014, regroupant l'ensemble des communes concernées, les associations Lorraine3V et Familles rurales Millery-Autreville ont organisé un chantier de débroussaillage entre Dieulouard et Autreville pour stimuler les élus !

En février et mars 2013, 15 puis 25 débroussailliers se sont retrouvés pour réaliser sur 100 mètres un empierrement dans un talus routier au bord d'un étang, et dégager 900 mètres dans une zone de friches. Les maires de Dieulouard et d'Autreville ont participé activement à ce chantier et soutiennent pleinement le projet. Les associations locales et les clubs cyclos ont également répondu présent, avec beaucoup de bonnes volontés, bénévoles et efficaces !

Le passage est maintenant ouvert aux marcheurs. Une randonnée sera organisée avec les associations locales au mois de juin pour faire découvrir cette liaison. Et nous espérons le début des travaux pour 2015 - www.lorraine.voie.verte.free.fr

L'ambassadeur des roulettes



aux patineurs sur nos voies vertes.

La Commission randonnée de la FFRS

Cette commission représente la deuxième force de la FFRS en nombre de licenciés. Elle a pour vocation la promotion de la pratique du roller en randonnée.

Elle œuvre principalement dans trois domaines :

- La randonnée urbaine au travers d'une labellisation des randonnées, "Urban Roller", avec l'objectif de définir un cadre minimum pour les organisateurs (autorisation, organisation, promotion, sécurité, encadrement...).
- La promotion et le développement des voies vertes avec notamment l'établissement d'un guide référentiel des revêtements adaptés à la glisse en roller.
- Les randos vertes permettant la promotion et la pratique de randonnée sur les voies vertes.
- Vous pouvez retrouver toutes les activités de la commission sur le site : <http://ffroller.fr/randonnee.html>

Des randos vertes

Labellisées par la Commission randonnée de la FFRS, douze Randos vertes roller sont programmées pour 2013. Elles sont adaptées à tout public selon quatre niveaux de difficultés et plusieurs se dérouleront essentiellement sur des itinéraires que l'AF3V décrit sur son site*. Parmi elles, les 6 Heures roller des rives du Doubs s'adresseront, le 16 juin 2013, à des patineurs de niveau vert (le plus faible !). À cette occasion, seuls les rollers mais aussi les cyclistes, en fin de cortège, seront acceptés sur la voie verte. Cette manifestation est organisée par l'Alliance glisse Franche-Comté qui programme aussi, en mai, le Roll'X raid mais, cette fois, sur trois jours avec des étapes de 110 km entre Mulhouse et Nolay, et en grande partie sur VVV bien sûr !

Alain Michel





Agenda

- **29-31 mai :**
20ème Congrès du Club des villes et territoires cyclables – Nice
- **30 mai - 2 juin :** 17ème Fête du vélo
- **11-14 juin :**
Conférence Vélo-city – Vienne (Autriche)
- **12-13 septembre :** 6ème prix européen des voies vertes et AG de l'Association européenne des voies vertes - Viseu (Portugal)
- **14-15 et 21-22 septembre :**
Journées nationales des voies vertes
- **16-22 septembre :**
Semaine européenne de la mobilité
- **26-27 septembre :**
17ème Rencontres des Départements et régions cyclables – Yvelines
- **5 octobre :**
Forum du voyage à vélo (gratuit), organisé par Roue libre Chambéry

A noter...

Que vous soyez adhérent individuel, représentant d'association adhérente ou délégué de l'AF3V sur un secteur géographique, vous pouvez, si ce n'est déjà fait, rejoindre les 230 abonnés - parmi lesquels administrateurs et salariés de l'association - à la liste de discussions dont la nouvelle adresse est

af3v-adherents@af3v.org

Le sujet principal de discussion est bien évidemment les véloroutes et les voies vertes, sous leurs différents aspects : itinéraires, réseaux, utilisateurs, caractéristiques techniques, projets, politiques cyclables, tourisme, retours de voyages... et activités du mouvement associatif qui soutient leur développement. D'autres sujets voisins peuvent être abordés : mobilité, santé, accessibilité, etc.

Seuls les abonnés à cette liste peuvent envoyer des messages : pour vous inscrire ou modifier votre adresse, écrivez à administrateur-listes@af3v.org

Et pour vous désinscrire, envoyez un message vide à **af3v-adherents-unsubscribe@af3v.org**

Nous y étions...

19-20 janvier : Stand au Festival du voyage à vélo organisé par Cyclo-Camping International - St-Denis (93)

15 janvier : Réunion bilan avancement SR3V Paca au Conseil régional - Marseille

20 janvier et 22 mars : 2ème et 3ème réunion du groupe de travail AF3V sur la labellisation des VVV - Paris

25 janvier : Conférence sur le voyage à vélo par l'AF3V et organisée par Pignon sur Rue - Lyon (69)

31 janvier : Rencontre au Ministère des transports sur l'offre train + vélo - Paris

31 janvier : Réunion bilan avancement SR3V Champagne-Ardenne au Conseil régional - Châlons-en-Champagne (51)

5 février : Journées des Départements et régions cyclables "Des Euros pour le vélo" - Strasbourg (67)

27 février : Lancement du site eurovelo.com - Bruxelles

12 mars : Rencontre avec Dominique Lebrun, Coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo et Jean-Louis Pons, Responsable de la MN3V - Paris

12 mars : Plan Régional Santé Environnement - Limoges (87)

16 mars : Réunion régionale des associations pour les VVV en Languedoc-Roussillon

19 mars : Rencontre nationale CTVC 2013 - Paris

20 mars : Participation de la délégation AF3V 66 au séminaire final du projet Enllaç - Gérone (Espagne)

23 mars : Assemblée Générale de l'AF3V - Paris

25 mars : Comité directeur du CPV/ Comité de Promotion du Vélo - Paris

4-5 avril : Congrès France Nature Environnement - Clermont-Ferrand (63)

5-7 avril : Stand au Salon "Destinations nature" - Porte de Versailles - Paris

13 avril : Assemblée générale de la FNAUT - Saint-Mandé (94)

19-20 avril : Participation à l'Assemblée Générale et à la Journée Fub - Asnières (92)

AF3V

30 Avenue Eugène Gazeau
60300 SENLIS - France

tel : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org

**Véloroutes
& Voies Vertes**
af3v

www.af3v.org